Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 38

Artikel: Lo dzudzo et lo mi-fou
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-191220

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lézards et des couleuvres, distillait des poisons. Il était enfin parvenu à se composer un élixir au moyen duquel il supprimait en lui le besoin de manger.

Quoiqu'il en soit, ce jeûneur, dont la renommée avait franchi les Alpes, fut appelé à Rome par le pape Félix IV, alléché sans doute par l'économie que permettaient de réaliser les procédés alimentaires de son nouvel ami et qui, peut-être, voulant faire pénitence, eut l'idée de confier au prêtre noyonnais la charge de dispensateur de sa cuisine.

Celui-ci ne répondit que trop bien à ce qu'on attendait de lui. Il économisa 25 pour 100 sur la dépense de table de Sa Sainteté. Jugez si on devait le bénir dans les antichambres et les offices du Vatican ! Les domestiques finirent par crier si fort que le pape renvoya en France cet étonnant maître d'hôtel. Il retourna à Noyon.

Du reste, le chanoine était homme d'esprit et de bon commerce. C'était même, fourchette à part, un convive agréable. L'évêque de Noyon, Pierre Fresnel, l'invitait souvent à sa table. Le jeûneur s'y asseyait comme les autres, mais ne touchait à aucun mets. Il discourait pendant tout le temps du repas. Encore se plaignait-il à sa servante, en rentrant, d'éprouver des pesanteurs d'estomac pour avoir respiré le fumet des viandes, donnant en cela raison aux musulmans, qui croient rompre le jeûne par la respiration des parfums.

La chronique est muette sur la fin du chanoine et il faut ici recourir à la légende.

Il était, dit-elle, devenu si maigre, si desséché, si ratatiné qu'un soir d'hiver, comme il passait sur la place du parvis, en allant souper à sa façon chez un de ses confrères, le grand vent qui souffle constamment dans ces parages l'enveloppa, le fit tournoyer sur lui-même et l'emporta.

On ne le revit plus.

Nous glanons dans une relation de voyage de M. Oscar Commettant, publiée dans *La Famille*, de Paris, cette amusante anecdote :

M. Commettant avait assisté, avant son départ pour Melbourne, à un diner de la société des gens de lettres, où il se trouvait placé entre deux médecins de sa connaissance.

» Dans le courant du dîner, dit-il, le médecin qui était à ma droite entama avec moi le petit colloque que voici :

— Qu'est-ce que j'apprends, vous partez pour l'Australie ?

— Rien n'est plus vrai.

— Je ne voulais pas le croire.

— Pourquoi cela ?

— Eh ! mon Dieu pourquoi ?... parce que moi, je ne partirais pas à votre place.

— La raison ?

— La raison : je ne sais si je dois vous la dire... Elle est toute médicale.

— Parlez, mon cher docteur, vous piquez ma curiosité.

— Vous voulez que je vous dise franchement ma pensée, vous le voulez ?

— Je vous en prie, docteur.

— Eh bien, le voyage de Melbourne, en cette saison surtout, est un rude voyage, fort pénible et même dangereux à cause de la traversée de la mer Rouge.

— Je sais cela.

— Je ne voudrais pas vous troubler, mais enfin, vous êtes assez intelligent pour comprendre, qu'à votre âge, on n'a plus la vigueur, le ressort, les ressources vitales d'un homme de vingt-cinq ans ! Eh ! ma foi...

— Quoi ?

— Vous ne devinez pas ?

— Non.

— Alors il me faut vous dire, en toutes lettres, que vous commettez une imprudence grave et que vous pourriez bien rester en route.

— Mort ?

— Mais certainement.

Au même moment, le médecin qui était à ma gauche et n'avait rien entendu de ma conversation avec son confrère, me dit :

— J'apprends à l'instant que vous allez partir pour Melbourne.

— Oui, après demain.

— Tous mes compliments, cher monsieur. J'estime, comme médecin, qu'un pareil voyage, aller et retour, vous donnera dix ans de plus à vivre. A votre âge, rien n'est plus salutaire que de pareils déplacements, au moral comme au physique ; quand d'ailleurs on est bien portant et qu'on ne craint pas la mer.

C'était le médecin Tant-mieux qui, fort heureusement pour moi, avait vu juste. J'espère que le médecin Tant-pis ne lui en voudra pas pour cela... à moi non plus. »

Un zouave dans l'embarras.

Un zouave libéré, qui se disposait à quitter Marseille pour rentrer dans ses foyers, a été le sujet d'une piquante aventure.

Il était encombré de bagages, soit qu'il eût une riche garde-robe, soit qu'il emportât de nombreux souvenirs de Marseille ou de ses campagnes. Notre homme avait donc la main gauche embarrassée de divers paquets volumineux, et il en tenait presque autant de la main droite, ayant de plus sous le bras de ce côté, une bouteille de vin destinée à le désaltérer pendant le voyage.

C'est dans cet accoutrement étrange que notre brave zouave se trouva, dans la grande salle de la gare, face à face avec M. le général Thierry, venu à Marseille pour les obsèques du général Renaudot, et qui se disposait à retourner à Aix.

Comment s'y prendre pour saluer le général ?

Telle est la question que se posa le zouave, absolument interloqué de sa rencontre. Ses deux mains embarrassées ne lui permettaient pas de passer de l'une à l'autre ses paquets encombrants, et, de plus, la bouteille retenue sous le bras droit, l'empêchait absolument de saluer son chef. Notre homme eut d'abord quelque hésitation, mais scrupuleux avant tout d'obéir aux règlements, il s'arrêta à une résolution héroïque. Lâchant ses paquets et la bouteille, dont le contenu lui arrosa les pieds, il fit le salut militaire en accompagnant le geste d'une exclamation bien sentie et qui n'était autre que le mot prêté à Cambronne.

En homme d'esprit, le général Thierry, qui avait tout entendu, attribua l'exclamation du soldat à la peine qu'il avait ressentie en sacrifiant sa bouteille. Il rit beaucoup de l'aventure et fit accepter au zouave, poli quand même, une pièce de cinq francs pour remplacer sa provision de liquide.

Lo dzudzo et lo mi-fou.

N'est pas lo tot d'étrè éduquâ dein lè z'écretourès et su lè lâivro po étre on homo d'esprit. S'on n'a pas onna rachon dè bon-san et on boquenet dè malice, on pâo restâ on gros taborniô quand bin on sarâi lo catsimo su lo bet dâo dâi, qu'on cognetrâi lo nom dè totès lè capitales et qu'on porrâi liairè on chapitre sein crotsi. C'est tot coumeint la drudze su lo terrein : mettè dâo bumeint su la terra grassa âo dein 'na graviélâire, ne vindrà què cauquiès pâi dè tsins âo bin cauquiès maunets. Na ! ye faut on fond à n'on croubelion s'on lâi vâo mettrè dâi truffès dedein, et ye faut assebin onna cutse dè cabosse à ne n'homo se vâo recordâ à profit. N'est pequa ora que l'ardzeint pâo reimpliaci tot lo resto coumeint dâo teimps dâi vilhio pompons, io on nonmâvè caporats et sergents clliâo qu'aviont grossa courtena, po cein que lè gaillâ aviont dè quiet sè féré bin veni dâo capitaino. Ora, allâ-lâi, avoué 'na matola dè

bûro ! cein ne sai dè rein. Que vo séyi lo valet âo syndiquo âo bin lo névâo âo taupî, lè z'instruteu lâi font atant atteinchon qu'à 'na câïe dè motse su lo gros bet de 'na tapiâire, et baillont lè galons à clliâo que sè font lo mî notâ tandi l'écoula, que n'ia rein dè pe justo, et qu'on est bin dè pe sû d'avâi dâi bons sordâ. Cein a bin tsandzi du lo teimps dâi batz, et mè peinso que Bismarque s'ein est démaufiâ, kâ n'arâi pas bastâ coumeint l'a fé dévant noutron Conset fédérat. Tot va don po lo mî dè stu coté, et po ein reveni à cein que volliâvo vo derè, lâi a dâi dzeins que sont soi-disant éduquâ, et qu'ont mémameint dâi pliacès, que ne vayont pas pî asse bé què dâi z'autro que passont po dâi niâniou et dâi bobets.

Dâo teimps dâi Bernois, que n'iavâi pas onco dâi tsemins dè fai et qu'on voïadzivè pou dein lo défrou, l'étâi prâo râ dè vairè dein lè veladzo dè pè châotrè dâi z'étrandzi dâi z'autro pàys, hormi dâi z'Etaliens que fasont dza lè maçons et que portâvont la bâla ; dâi Français, qu'étiont martchands dè caïons, et dâi z'Allemands, soi-disant ovrâi cacapédze âo pequapronma, et que teindiont dza la demiauna. Mâ po dâi z'autro, l'étâi bin râ ; on vayâi on Anglais dè sa-t-ein quatoozè, on Russe, on iadzo ti lè cinquante ans et on nègre quasu jamé. Portant ion dé stâo matsourâ qu'étâi z'âo z'u venu pèce, étâi z'allâ pè la Combâ, et l'étâi bin lo premi iadzo qu'on ein vayâi ion per lé d'amont. Dévant d'arrevâ âi Bioux, ye reincontrè on dzudzo âo tribunat qu'allâvè po onna tenablia. Cé pourro dzudzo fut tant ébaubi et époairi dè vairè cé coo, que, tot éduquâ que l'étâi, sè met à dzénâo dévant, djeint lè mans et lâi fâ ein plioreint : « O monsu lo diablio, ne mè fédè rein dè mau, se vo plié ! » L'autro passè son tsemin et reincontrè on pou pe lévè on espèce dè mifou, que ramassâvè dâo bâozès, que s'épécllié dè rirè ein vayeint stu moricaud, et lâi fâ ein lo vouâiteint âo blianc dâi ge : « Vatè lavâ lo mor, coffo que t'i ! »

Un collectionneur d'autographes.

Un original collectionneur effrené de toutes espèces de choses a trouvé un moyen infaillible de se procurer les autographes d'un grand nombre de célébrités contemporaines. A peine a-t-il jeté son dévolu sur quelque haute personnalité politique, littéraire ou artistique, qu'il s'empresse de lui écrire :

« Monsieur, une personne s'est présentée chez moi, en votre nom, me sollicitant de lui vendre divers objets rares faisant partie de mes collections.

» Comme il s'agit d'une valeur assez importante, vous voudrez bien me permettre de vous demander de bien vouloir me confirmer par écrit la mission dont vous avez chargé la dite personne ».

Stupéfaction du haut personnage, qui s'arme vivement de sa plus belle plume pour écrire à l'amateur d'autographes, qu'il est victime d'un escroc ou d'une étrange mystification.

Et le tour est joué.

Boutades.

A l'école primaire :

— Victor, interroge l'instituteur, dites-moi quel est l'animal le plus susceptible de s'attacher le plus à l'homme ?

L'élève, après réflexion : Monsieur, c'est la sangsue.

Tribunal correctionnel.

Le président, d'un ton sévère :

— Accusé, vous reconnaissez avoir soustrait au plaignant plusieurs bottes de foin... Qui vous a poussé à commettre ce délit ?

— La faim, mon président !

Le docteur Purgeraide, fréquemment ennuyé par un client, qui le payait du reste fort mal, avait résolu d'en finir avec lui et de le congédier.

— Cher docteur, lui disait dernièrement celui-ci, figurez-vous que j'ai des boutons sur tout le corps...

— Moi aussi, interrompt le docteur, j'en ai même à ma culotte !

Grand'maman a apporté à Bébé une boîte de marrons glacés.

Mais bébé est gourmand et à peine la bonne dame a-t-elle tourné le dos qu'il se hâte d'avaler les bonbons.

Papa et maman s'aperçoivent du méfait.

— Voyez le goulu, il a tout mangé !...

Bébé pleure, demande pardon et dit :

— Non pas tous, j'en ai laissé deux.

— Et pourquoi ? Pourquoi deux ?

— J'ai pas pu...

Au musée du Louvre, deux amateurs sont arrêtés devant le portrait de Jeanne d'Arragon, par Raphaël :

— Oh ! comment peut-on arriver à peindre d'une façon aussi merveilleuse que ça ?...

— Peuh ! Quand on vous a bien montré !...

M. Prudhomme est examinateur. Après s'être longuement recueilli, il pose à un élève la question suivante :

— Dans quel cas un condamné à mort peut-il être condamné une seconde fois ?

L'élève, ahuri, ne répond pas.

Alors, M. Prudhomme gravement :

— C'est lorsqu'il n'a pas été exécuté la première.

Trois individus sortant d'une salle de jeu sont assis sur un banc.

— Je ne sais pas ce qu'ils ont après moi, dit l'un d'eux en désignant la salle du doigt. On me soupçonne, on me bouscule ; enfin, je suis mis à l'index... et cependant je ne suis pas plus voleur que les autres,

Livraison de *septembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : La question de l'origine des espèces, par M. E. Naville. — Canada-Jack. Nouvelle, par M. Henri Gaullieur. — La réforme des chemins de fer, par M. van Muyden. — Artistes suisses. Fréderic Simon, par M. A. Bachelin. — Voyages et voyageurs. En Asie, par M. V. de Floriant. — Le général marquis de Galliffet, par M. Abel Veuglaire. — Le mouvement littéraire en Italie, par M. E. Rod. — Chroniques parisienne, anglaise, suisse, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — **Bureau, place de la Louve, à Lausanne, chez M. Georges Bridel.**

Le **mot de la charade,** publiée dans notre numéro du 7 septembre, est *Boucan*.

Nous avons reçu 27 réponses justes. La prime est échue à M. Rusillon, instituteur, à la Nouvelle-Censière.

Passe-temps.

V B N E I

Avec ces 5 lettres, répétées autant de fois qu'il sera nécessaire, former un carré plein, de 36 lettres, de façon que diagonalement et horizontalement on lise deux noms de villes.

Fête des Vignerons. — En vente, au bureau du *Conteur*, la brochure contenant les articles de la *Gazette de Lausanne* sur la Fête des Vignerons. — *Prix :* 70 centimes. — Envoi franco contre 75 centimes en timbres.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 24,75. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 101,25. — Principauté de Serbie 3 % à fr 79. — Bari, à fr. 74,50. — Barletta, à fr. 39. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, *Success. de J. Guilloud,*
4, rue Pépinet, LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.